Communiqué de presse

Retraites : F. Bayrou tente de faire traîner les discussions pour maintenir les 64 ans et imposer de nouveaux reculs

Le Premier Ministre a annoncé hier que le conclave doit jouer les prolongations.

Premier point : il prétend tourner la page du recul des bornes d'âge, notamment le passage de 62 à 64 ans et écarte ainsi la discussion sur l'abrogation de la réforme 2023.

Toutes celles et tous ceux qui sont, depuis septembre 2023, obligés de reporter leur départ en retraite, restant plus longtemps en emploi ou au chômage, indemnisés ou pas, se rendent déjà compte que toute la violence de la réforme est dans ce vol de deux ans de vie, et qu'elle accroît les inégalités femmes hommes et la pénibilité.

Toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisé.es par millions en 2023 pour exiger le retrait de la réforme, et qui ont dénoncé le coup de force du 49.3 à l'appel de la plus large intersyndicale possible, ont compris que le Premier Ministre vit dans une autre réalité que la leur.

Ensuite, F.Bayrou a détaillé avec forces superlatifs les « avancées impressionnantes » des discussions :

- la prise en compte des trimestres pour enfants devenus inutiles aux femmes obligées de travailler deux ans de plus, sans préciser que cela représente pour 30% des femmes une augmentation de la pension … de 1% !
- sur la pénibilité le désaccord devient un « presque accord », pourtant le patronat refuse une mesurette qui ferait partir… environ 5000 personnes par an, pour une retraite anticipée de 1 ou 2 trimestres.

En face de ces « fausses avancées », le Premier Ministre s'est gardé d'annoncer les graves reculs qu'il voudrait imposer pour éviter encore une fois de mettre à contribution le patronat :

- Un rabotage du régime « carrières longues », pour celles et ceux ayant commencé à travailler tôt à 18, 19, 20 ou 21 ans ; 50.000 personnes par an ne pourraient plus partir à 62 ou 63 ans et devront travailler 1 ou 2 ans de plus pour atteindre les 64 ans après 44, 45 ou 46 ans au travail sans discontinuer !
- Autre mensonge par omission : F Bayrou a éludé la sous-indexation des pensions des actuel.les ou des futur.es retraité.es instaurée au minimum de 2026 à 2030, soit une perte moyenne d'un mois de retraite sur cette période. Ce sont pourtant sur les

© 2024 servicepresse.cgt.fr

retraité.es que pèserait le maximum d'économies. Pire, il a renvoyé cette mesure au débat sur le PLFSS, pour lequel Catherine Vautrin promet de graves coupes.
- Enfin, rien sur les promesses de lourds dangers pour introduire une « régle d'or » ou capitalisation, qui change la nature du système solidaire inventé il y a 80 ans.

En bref : une conférence de presse pour ne rien dire que de gagner du temps avant l'inévitable débat pour obtenir l'abrogation de cette réforme injuste et détestée par toutes les générations, jeunes et moins jeunes.

Il faut arrêter de tourner autour du pot. La solution est simple, c'est la démocratie. Les député.es ou le peuple doivent trancher. Une large majorité de deputé.es ont voté le 5 juin dernier pour abroger la réforme des retraites. Cette résolution doit être mise en œuvre immédiatement !

Montreuil, le 27 juin 2025

© 2024 servicepresse.cgt.fr